

environ 5 % leur consommation nationale prévue, en augmentant la production intérieure, en se convertissant à d'autres combustibles et en faisant des économies d'énergie. Non seulement cela redressera leur situation, mais aidera aussi le reste du monde, dont les pays en développement, à surmonter leurs problèmes d'approvisionnement. La décision de l'AIE devrait aussi contribuer à diminuer les pressions sur les cours mondiaux du pétrole.

Dans l'avenir prévisible, le Canada devra, seul ou de concert avec d'autres, consentir tous les efforts possibles pour augmenter la sécurité énergétique grâce à un train de mesures comprenant la gestion judicieuse de nos ressources énergétiques nationales, la diversification de nos importations d'énergie et l'incitation active de nos concitoyens à utiliser efficacement l'énergie. Le gouvernement cherche activement des arrangements bilatéraux d'approvisionnement en pétrole avec d'autres pays, comme le Mexique et le Venezuela, ce qui pourrait améliorer notre sécurité énergétique à long terme grâce à la diversification des sources d'approvisionnement. On s'attend à ce que Pétro-Canada joue un rôle d'intermédiaire important dans la mise en oeuvre de ces arrangements.

8. La dimension humaine

Le Canada est profondément dévoué à la cause des droits de la personne dans le monde. Nous rejetons l'argument voulant que les droits de la personne soient une question purement interne. Tous les États, par leur adhésion à la Charte des Nations Unies, ont pris l'engagement de protéger et de promouvoir les droits fondamentaux de tous ceux qui résident à l'intérieur de leurs frontières. Lorsque cet engagement international n'est pas rempli, les autres États, dont le Canada, doivent s'en préoccuper. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons effectué des démarches auprès d'un certain nombre de gouvernements au sujet de rapports faisant état de violations des droits de la personne. La délégation du Canada à la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme (dont la session actuelle est présidée par un Canadien, M. Yvon Beaulne), mène actuellement avec vigueur plusieurs initiatives en la matière, dont l'une en particulier traite des personnes portées disparues. Le Canada réclame des mesures au sujet des cas d'abus flagrant des droits de la personne, où qu'ils se produisent.

L'ampleur qu'a prise le problème des réfugiés dans le monde préoccupe gravement le Canada. Nous soutenons vivement les efforts humanitaires du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de susciter la réaction qui s'impose de la part de la communauté internationale devant le sort des réfugiés à travers le monde. Sur le plan politique, le Canada s'attache à braquer l'attention sur la relation entre les exodes de réfugiés et les violations des droits de la personne dans les pays en cause.